

# Magnanville

*un état d'esprit*

**FLASH INFO**

AVRIL 2016

[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)



## Débat d'Orientation Budgétaire 2016

### **Pourquoi un Débat d'Orientation Budgétaire ?**

Voter un budget nécessite au préalable un débat du conseil municipal pour fixer les orientations budgétaires à venir.

Étape incontournable du 1<sup>er</sup> trimestre, le DOB est imposé aux communes de plus de 3500 habitants. Une délibération a été rendue obligatoire par la loi MAPTAM. C'est un document à double analyse qui permet de rendre compte de la gestion de la ville tout en projetant ses capacités de financement pour l'avenir.

### **Définir des priorités**

Première étape de la procédure budgétaire communale, il instaure une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités, l'évo-

lution probable de la fiscalité, les projets et les éventuels recours à l'emprunt. Certaines questions clés comme la sécurité routière, l'accès aux services proposés sont au cœur du débat magnanvillois en dépit d'un contexte financier national contraint. La ville subit, en effet, depuis 3 ans une baisse moyenne de 3,5% par an de la dotation de l'État. Elle doit pour autant faire face à des dépenses majeures comme les services à la population (jeunesse, sports, culture...), l'entretien des bâtiments et terrains communaux ou la hausse des coûts des énergies telles que l'eau, l'électricité ou les carburants.

Le DOB constitue donc une feuille de route, sans avoir toutefois de caractère décisionnel. Le budget primitif, travaillé avec les services municipaux est voté quelques semaines plus tard.



# 3 questions à Michel Lebouc,

*Maire de Magnanville,  
Conseiller communautaire  
délégué de la CU GPS&O*

# Des

## Magnanville Magazine : Pourquoi créer un cœur de ville ?

**Michel Lebouc :** Notre commune n'a pas de véritable centre-ville à ce jour. L'histoire de Magnanville est concentrée autour du point d'eau de la Mare Pasloue. On y trouve encore l'ancienne mairie-école. L'idée est de faire de ce lieu un vrai cœur de ville comprenant de nouvelles habitations, une médiathèque et de créer une liaison douce rejoignant la place Mendès France. Ce secteur deviendra un nouvel espace de vie et de rencontres.

## MM : Comment financer ces projets ?

**ML :** Nous nous efforçons de contenir l'augmentation de l'imposition communale à environ 1% depuis des années. Nous maintiendrons cet objectif tant que possible en ayant recours à d'autres sources de financement telles les subventions partenariales. En matière d'environnement, la réalisation de certains projets comme l'éclairage public passe par la recherche d'une meilleure efficacité et des économies d'énergie. Cela implique une coopération étroite avec nos prestataires.

## MM : Qu'en est-il des commerces de proximité ?

**ML :** Les Magnanvillois ont découvert leur nouvelle boulangerie, l'an dernier. Son succès est indéniable et montre combien les commerces près de chez soi sont appréciés. Une nouvelle salle de sports a également vu le jour, rue des Graviers, au début de l'année. Nous continuerons à encourager toutes ces initiatives utiles au quotidien de nos Magnanvillois.

## Circulation - Transports

Assurer la sécurité routière est l'une des missions premières de la ville. Ce projet passe par la création de nouvelles places de stationnement et la sécurisation des voies de circulation notamment aux abords des écoles et de l'avenue de l'Europe. La municipalité entend aussi privilégier les transports écologiques.

## Enfance - Jeunesse

L'arrivée des jeunes Magnanvillois à la résidence « La Pastorale » et plus tard à la Mare Pasloue nécessite d'adapter la capacité d'accueil des établissements scolaires. La restauration scolaire doit être repensée en tenant compte du nouveau mode de vie des élèves. Un self-service pour limiter le gâchis alimentaire est à l'étude. Une réflexion est engagée pour intégrer les attentes des jeunes dans la définition de ce projet de cœur de ville.

## Une programmation des investissements indispensable

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sera mis en place, à Magnanville, en 2017.

Consécutif au Débat d'Orientation Budgétaire, il permettra de programmer les investissements sur plusieurs années, en fonction des coûts et des délais de réalisations prévisionnels.

En se basant sur les informations financières de la collectivité, il donnera le moyen de mettre en cohérence les investissements de la ville avec sa vision de l'avenir.

Le PPI est actualisé chaque année pour tenir compte des aléas de toute programmation, et pour procéder aux ajustements nécessaires.

Il sera validé au terme de discussions avec la population et après des études de faisabilité.



# projets pour bien vivre ensemble aujourd'hui et demain



## Cadre de vie

Avec la livraison de la résidence « La Pastorale » et le projet de la Mare Pasloue, la commune poursuit un développement harmonieux. La création d'un cœur de ville central, reliant le nord et le sud de la commune, en serait le point d'orgue. Côté accessibilité, la municipalité poursuit la mise aux normes des espaces publics pour faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite.

## Sport et loisirs

L'entretien des bâtiments publics vieillissants et énergivores représente une part majeure du budget communal pour un usage qui n'est plus adapté aux besoins des Magnanvillois, ni aux normes d'accessibilité. La création d'espaces de vie modernes et accessibles permettant la pratique d'activités sportives et culturelles constitue un axe de réflexion prioritaire. La ville poursuit également son soutien aux associations en maintenant leurs subventions.

## Seniors

Ciné-séniors, conférences et ateliers culinaires, repas de fin d'année, la municipalité privilégie le quotidien et le bien-être des aînés. Un espace favorisant les rencontres avec les jeunes est envisagé. Des projets tisseurs de lien social comme le Pédibus ou la création d'un jardin intergénérationnel sont également au cœur des objectifs communaux.

## Richard R., membre du club préados

*Nous aimerions un lieu propice aux échanges, plus moderne quant à l'utilisation des nouvelles technologies et dans un espace modulable pour permettre des activités telles que les jeux collectifs. Un lieu qui soit à notre image, tout simplement.*



## Caroline L., parent d'élève

*Même avec deux services, les enfants sont très nombreux à déjeuner à la cantine. Ma fille aînée aimerait aussi pouvoir se servir elle-même, en fonction de ses goûts et de son appétit. Ceci permettrait, notamment, de limiter le gâchis alimentaire en responsabilisant nos enfants.*

# Réunions publiques

## À la rencontre de vos élus

Soucieuse du bien-vivre de ses habitants, la municipalité renouvelle les réunions publiques pour la deuxième année consécutive.

Venez discuter avec vos élus des grands projets pour votre ville mais aussi de tous les sujets au cœur de votre quotidien : jeunesse, travaux, déchets, fibre, impôts, cambriolages, incivilités...

Préparez d'ores et déjà vos questions et adressez-les par courriel à :

[alarencontredevoselus@mairie-magnanville.fr](mailto:alarencontredevoselus@mairie-magnanville.fr)

ou par courrier, en mairie sous pli

« à la rencontre de vos élus ».



## Vos rendez-vous

### QUARTIER DES MARRONNIERS

*Bureau de vote n°2*

**Mercredi 18 mai, 20 h**

École élémentaire  
des Marronniers

### QUARTIER DES TILLEULS

*Bureau de vote n°3*

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin, 20 h**

École élémentaire  
des Tilleuls

### QUARTIERS DES ROUSSIÈRES, CYTISES ET MAIRIE

*Bureaux de vote n°1 et n°4*

**Judi 16 juin, 20 h**

Salle Voltaire (La Ferme)

## Restez informé(e)



Pour tout savoir sur les derniers événements de la ville, recevoir le bulletin municipal, abonnez-vous à la lettre d'information depuis la page d'accueil du site :

[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)  
rubrique « *de vous à nous* ».